

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 60, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et d'autres dispositions législatives

Procès-verbaux des séances des 20 et 21 octobre 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N° 830-20091022

QUÉBEC

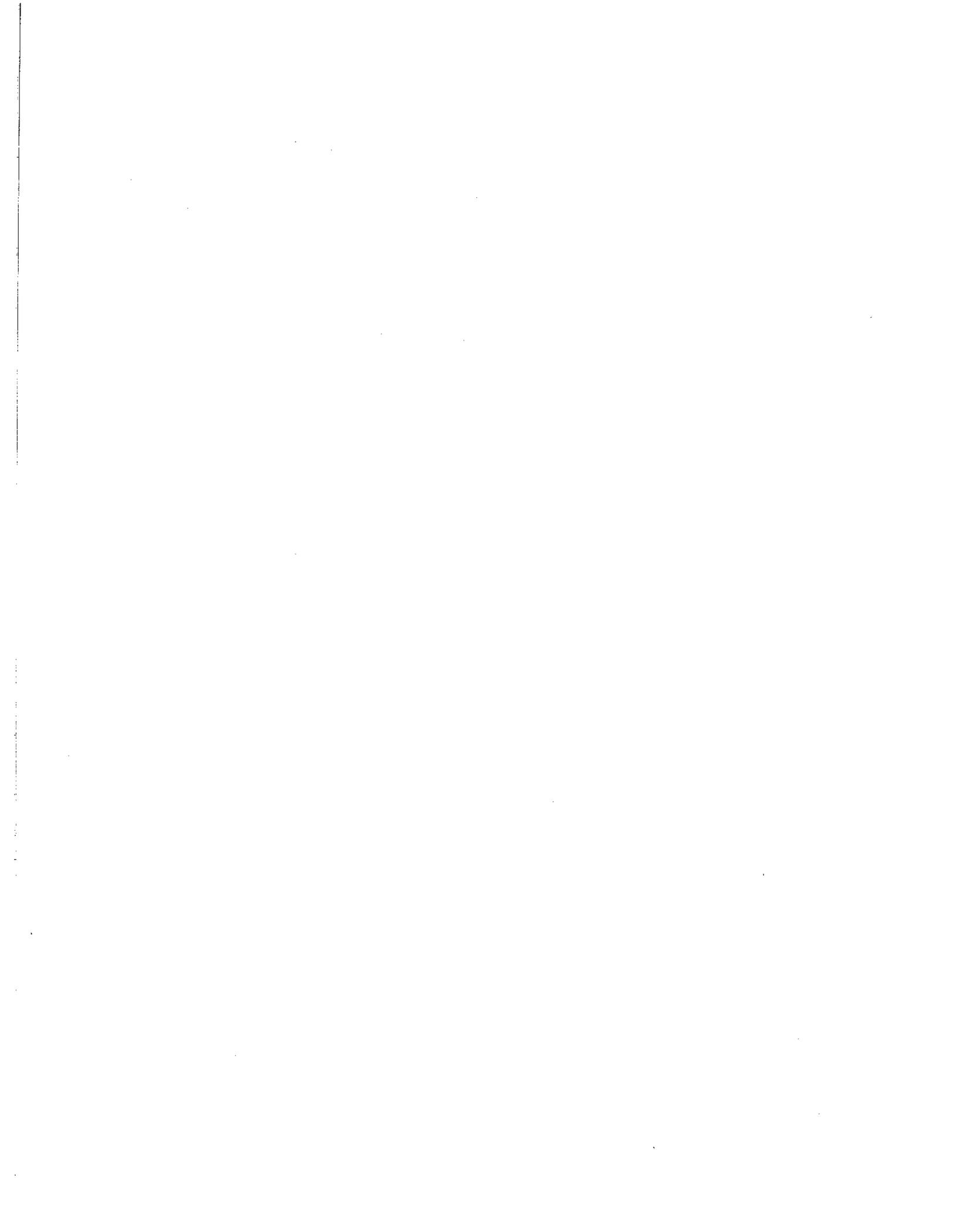


TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 20 OCTOBRE 2009..... 1

 ORGANISATION DES TRAVAUX..... 2

 REMARQUES PRÉLIMINAIRES 2

 AUDITIONS 2

 Union des consommateurs..... 2

 Option consommateurs..... 3

 Conseil québécois du commerce de détail..... 3

 Association du jeune Barreau de Montréal..... 3

 Coalition des associations de consommateurs du Québec..... 3

 Association canadienne des télécommunications sans fil 4

 Association de protection des automobilistes du Québec 4

DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 21 OCTOBRE 2009 5

 ORGANISATION DES TRAVAUX..... 6

 AUDITIONS (suite)..... 6

 Conseil canadien du commerce de détail 6

 Coalition Multi-Store Gift Card 6

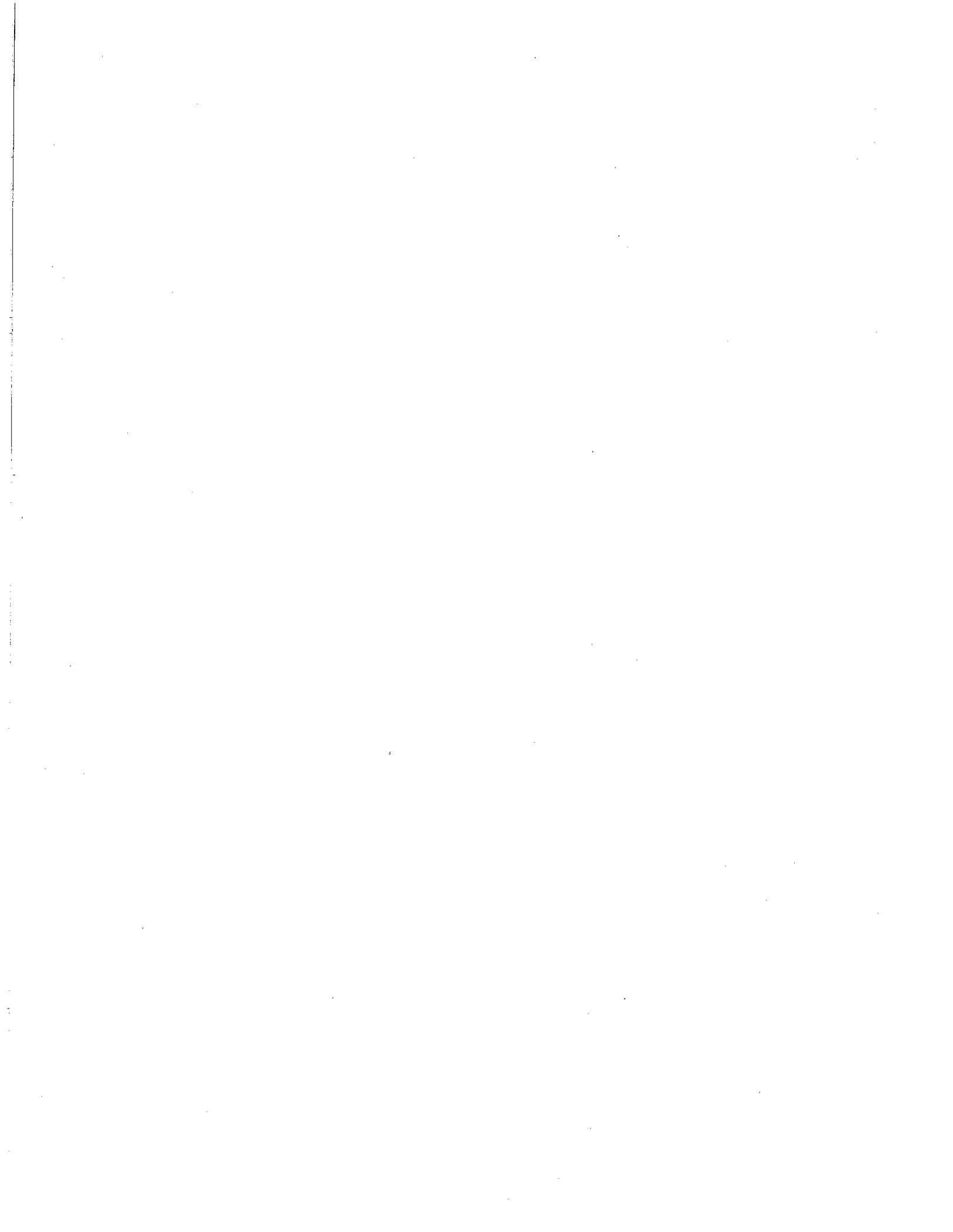
 Groupe de recherche en droit international comparé de la consommation de
 P'UQAM 7

 Barreau du Québec 7

 REMARQUES FINALES..... 7

ANNEXES

- I. Ordres du jour
- II. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- III. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus



Première séance, le mardi 20 octobre 2009

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n°60, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et d'autres dispositions législatives (Ordre de l'Assemblée le 6 octobre 2009)

Membres présents :

M. Kotto (Bourget), vice-président

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Charette (Deux-Montagnes)

M. Dubourg (Viau)

M. Lehouillier (Lévis)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Ouimet (Marquette)

M. Pinard (Saint-Maurice), porte-parole de l'opposition officielle en matière de protection des consommateurs, en remplacement de M^{me} Lapointe (Crémazie)

M. Robert (Prévost)

M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d'intervention) :

Union des consommateurs :

M^e Marcel Boucher, responsable des affaires juridiques

M^e Yannick Labelle, analyste, politiques et réglementation en matière de protection des consommateurs

Option consommateurs :

M. Michel Arnold, directeur général

M^e Stéphanie Poulin, responsable du service juridique

M^e Élise Thériault

Conseil québécois du commerce de détail :

M^e Gaston Lafleur, président-directeur général

Association du jeune Barreau de Montréal :

M^e Antoine Aylwin, président

M^e Karim Renno, président du comité de recherche et législation

Coalition des associations de consommateurs du Québec :

M^{me} Lucie Deschamps, analyste au comité dérèglementation

M^{me} Clémence Gagnon, analyste au comité dérèglementation

Association canadienne des télécommunications sans fil :

M. Bernard Lord, président et chef de la direction

Association de protection des automobilistes du Québec :

M. George Iny, président

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 11, M. Kotto (Bourget) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait des remarques préliminaires.

Avec le consentement de la Commission, M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce) poursuit ses remarques au-delà du temps qui lui était imparti.

M. Pinard (Saint-Maurice) fait des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Union des consommateurs

À 10 h 30, la Commission entend l'exposé de l'Union des consommateurs.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 11 h 27, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Option consommateurs

À 11 h 27, la Commission entend l'exposé d'Option consommateurs.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

À 12 h 20, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 20, la Commission reprend ses travaux.

Conseil québécois du commerce de détail

À 15 h 21, la Commission entend l'exposé du Conseil québécois du commerce de détail.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 16 h 25, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Association du jeune Barreau de Montréal

À 16 h 26, la Commission entend l'exposé de l'Association du jeune Barreau de Montréal.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 21, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Coalition des associations de consommateurs du Québec

À 17 h 22, la Commission entend l'exposé de la Coalition des associations de consommateurs du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentantes de l'organisme.

À 18 h 17, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 31, la Commission reprend ses travaux.

Association canadienne des télécommunications sans fil

À 19 h 32, la Commission entend l'exposé de l'Association canadienne des télécommunications sans fil.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 20 h 34, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Association de protection des automobilistes du Québec

À 20 h 34, la Commission entend l'exposé de l'Association de protection des automobilistes du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

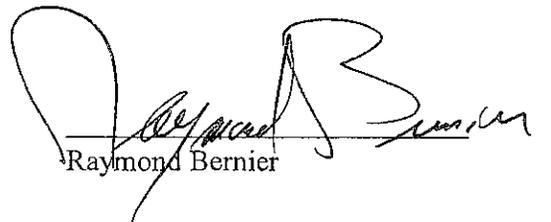
À 21 h 31, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 21 octobre 2009, après les affaires courantes.

La secrétaire suppléante de la Commission,



Catherine Grétas

Le président de la Commission,



Raymond Bernier

CG/cv

Québec, le 20 octobre 2009

Deuxième séance, le mercredi 21 octobre 2009

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n°60, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et d'autres dispositions législatives (Ordre de l'Assemblée le 6 octobre 2009)

Membres présents :

M. Bernier (Montmorency), président

M. Kotto (Bourget), vice-président

M^{me} Charbonneau (Mille-Îles)

M. Charette (Deux-Montagnes)

M. Dubourg (Viau)

M. Ouellette (Chomedey)

M. Ouimet (Marquette)

M. Pinard (Saint-Maurice), porte-parole de l'opposition officielle en matière de protection des consommateurs, en remplacement de M^{me} Lapointe (Crémazie)

M. Robert (Prévost)

M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d'intervention) :

Conseil canadien du commerce de détail :

M^{me} Diane Brisebois, présidente et chef de la direction

M^e Kateri-Anne Grenier

M^e Marc Duquette

Coalition Multi-Store Gift Card :

M^{me} Manon Parisien

M. Steve Plamondon

M. Scott Krigel

M^{me} Marie Braswell

Groupe de recherche en droit international comparé de la consommation de l'UQAM :

M. Thierry Bourgoignie, directeur

Barreau du Québec :

M^e Marc Sauvé, directeur, Service de recherche et législation

M^e Luc Thibaudeau

M^e Marc Lacoursière

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 28, M. Bernier (Montmorency) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

AUDITIONS (suite)

Conseil canadien du commerce de détail

À 11 h 30, la Commission entend l'exposé du Conseil canadien du commerce de détail.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 19, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Coalition Multi-Store Gift Card

À 12 h 19, la Commission entend l'exposé de la Coalition MultiStore Gift Card.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

M. Ouellette (Chomedey) remplace M. le président.

L'échange se poursuit.

À 13 h 14, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 15, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M. Bernier (Montmorency).

Groupe de recherche en droit international comparé de la consommation de l'UQAM

À 15 h 16, la Commission entend l'exposé du Groupe de recherche en droit international comparé de la consommation de l'UQAM.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 16 h 20, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Barreau du Québec

À 16 h 20, la Commission entend l'exposé du Barreau du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 17 h 23, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. le président procède au dépôt du mémoire de l'organisme qui n'a pas été entendu (annexe III).

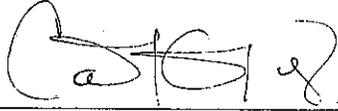
REMARQUES FINALES

M. Charette (Deux-Montagnes) et M^{me} Weil (Notre-Dame-de-Grâce) font des remarques finales.

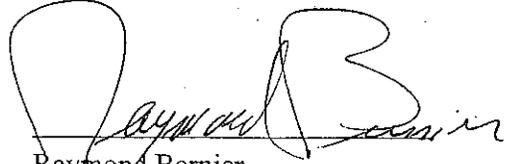
À 17 h 31, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,



Catherine Grétas



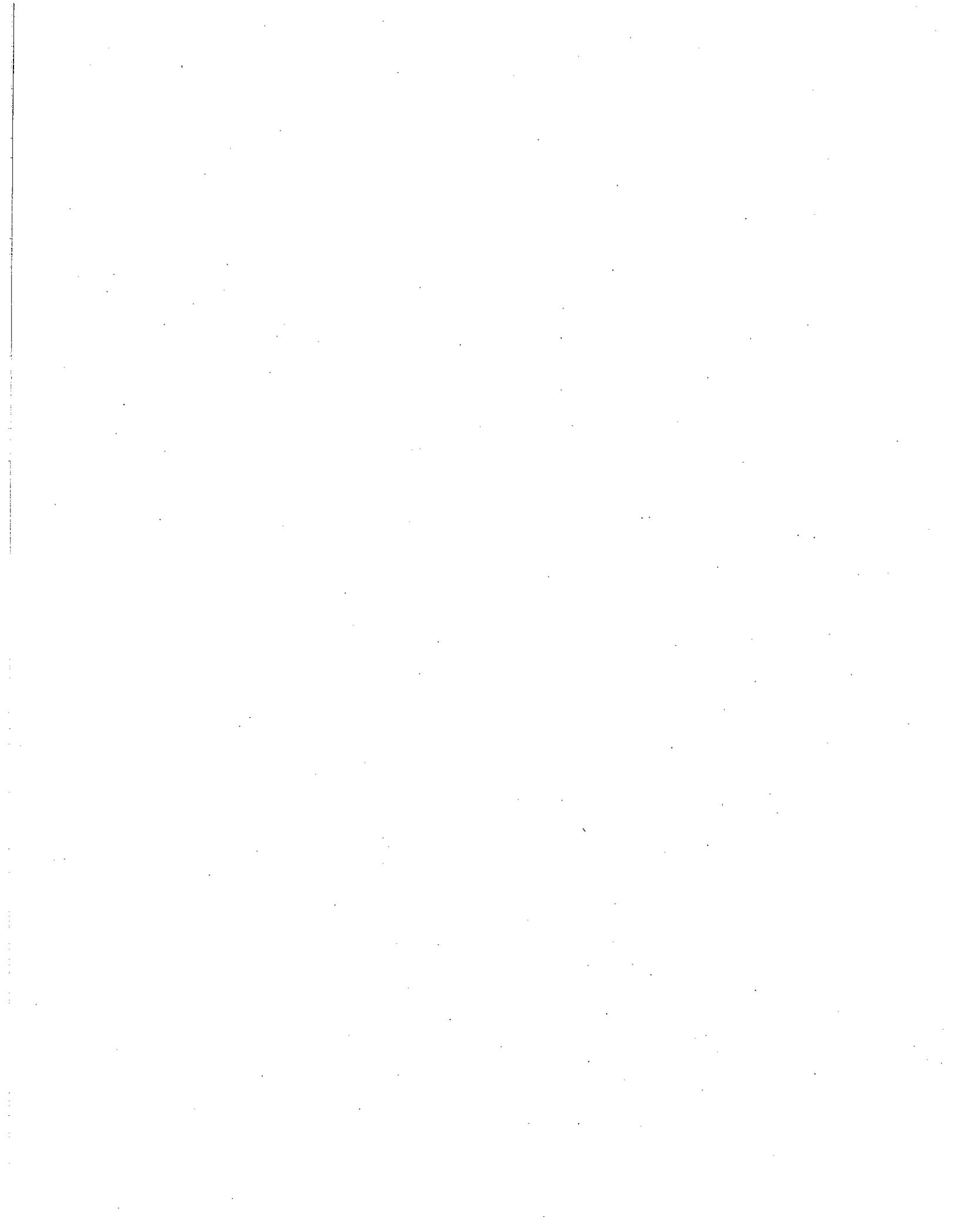
Raymond Bernier

CG/cv

Québec, le 21 octobre 2009

ANNEXE I

Ordres du jour





COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 60,
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et d'autres dispositions législatives

Le mardi 20 octobre 2009

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

10 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES

10 h 15 UNION DES CONSOMMATEURS (005M)

Représentée par : M^e Marcel Boucher, responsable des affaires juridiques
M^e Yannick Labelle, analyste, politiques et réglementation en
matière de protection du consommateur

11 h 15 OPTION CONSOMMATEURS

Représentée par : M. Michel Arnold, directeur général
M^e Stéphanie Poulin, responsable du service juridique
M^e Elise Thériault

12 h 15 *Suspension*

*Après les affaires
courantes vers*

15 h 00

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU COMMERCE DE DÉTAIL (004M)

Représenté par : M^e Gaston Lafleur, président-directeur général
M^e Françoise Pâquet, directrice des relations gouvernementales

- 16 h 00 ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL (001M)
Représentée par : M^e Antoine Aylwin, président
M^e Karim Renno, président du comité recherche et législation
- 17 h 00 COALITION DES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS DU QUÉBEC (006M)
Représentée par : M^{me} Lucie Deschamps, analyste au comité déréglementation
M^{me} Clémence Gagnon, analyste au comité déréglementation
- 18 h 00 *Suspension*
- 19 h 30 ASSOCIATION CANADIENNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS SANS FIL
Représentée par : M. Bernard Lord, président et chef de la direction
- 20 h 30 ASSOCIATION DE PROTECTION DES AUTOMOBILISTES DU QUÉBEC
Représentée par : M. George Iny, président
M^e Vanessa O'Connell-Chrétien, avocate
- 21 h 30 *Ajournement*

CG/cv

Québec, le 19 octobre 2009



COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Consultations particulières et auditions publiques
sur le projet de loi n° 60

Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et d'autres dispositions législatives

Le mercredi 21 octobre 2009

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes vers*

11 h 00

CONSEIL CANADIEN DU COMMERCE DE DÉTAIL (003M)

Représenté par : M^{me} Diane Brisebois, présidente et chef de la direction
M^e Kateri-Anne Grenier, avocate, Ogilvy Renault
M^e Marc Duquette, avocat, Ogilvy Renault

12 h 00

COALITION MULTI-STORE GIFT CARD

Représentée par: M^{me} Manon Parisien, vice-présidente Est-du-Canada, Cadillac
Fairview
M. Steve Plamondon, directeur régional de l'exploitation,
Ivanhoé Cambridge
M. Scott Krigel, StoreFinancial
M^{me} Marie Braswell, StoreFinancial

13 h 00

Suspension

15 h 00

GROUPE DE RECHERCHE EN DROIT INTERNATIONAL COMPARÉ DE LA
CONSOMMATION DE L'UQAM

Représenté par : M. Thierry Bourgoignie, professeur régulier et directeur du
Groupe

16 h 00 BARREAU DU QUÉBEC (002M)

Représenté par : M^e Marc Sauvé, directeur du Service de recherche et
législation
M^e Luc Thibaudeau, avocat
M^e Marc Lacoursière, professeur à l'Université Laval

17 h 00 REMARQUES FINALES

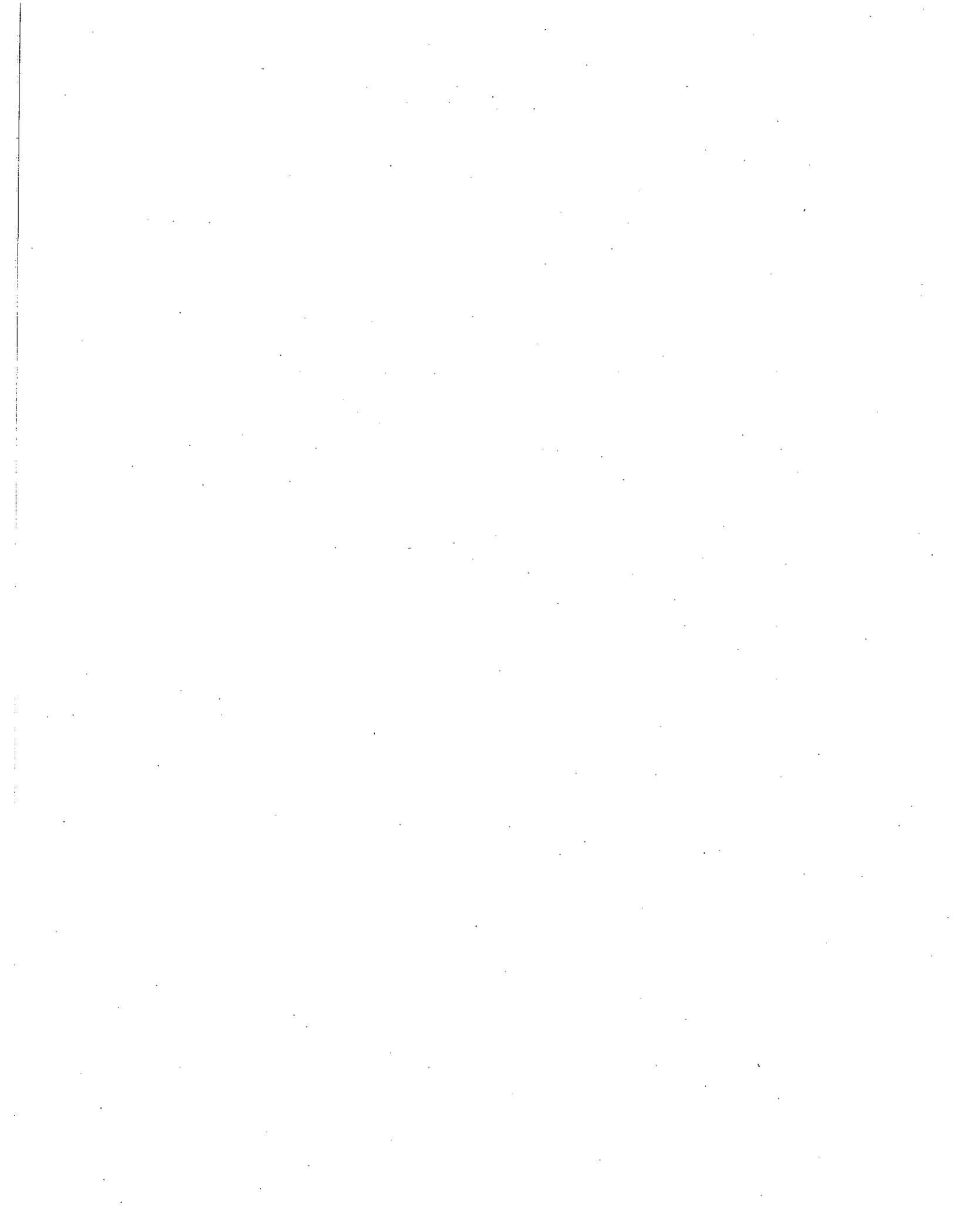
17 h 15 *Ajournement*

CG/cv

Québec, le 20 octobre 2009

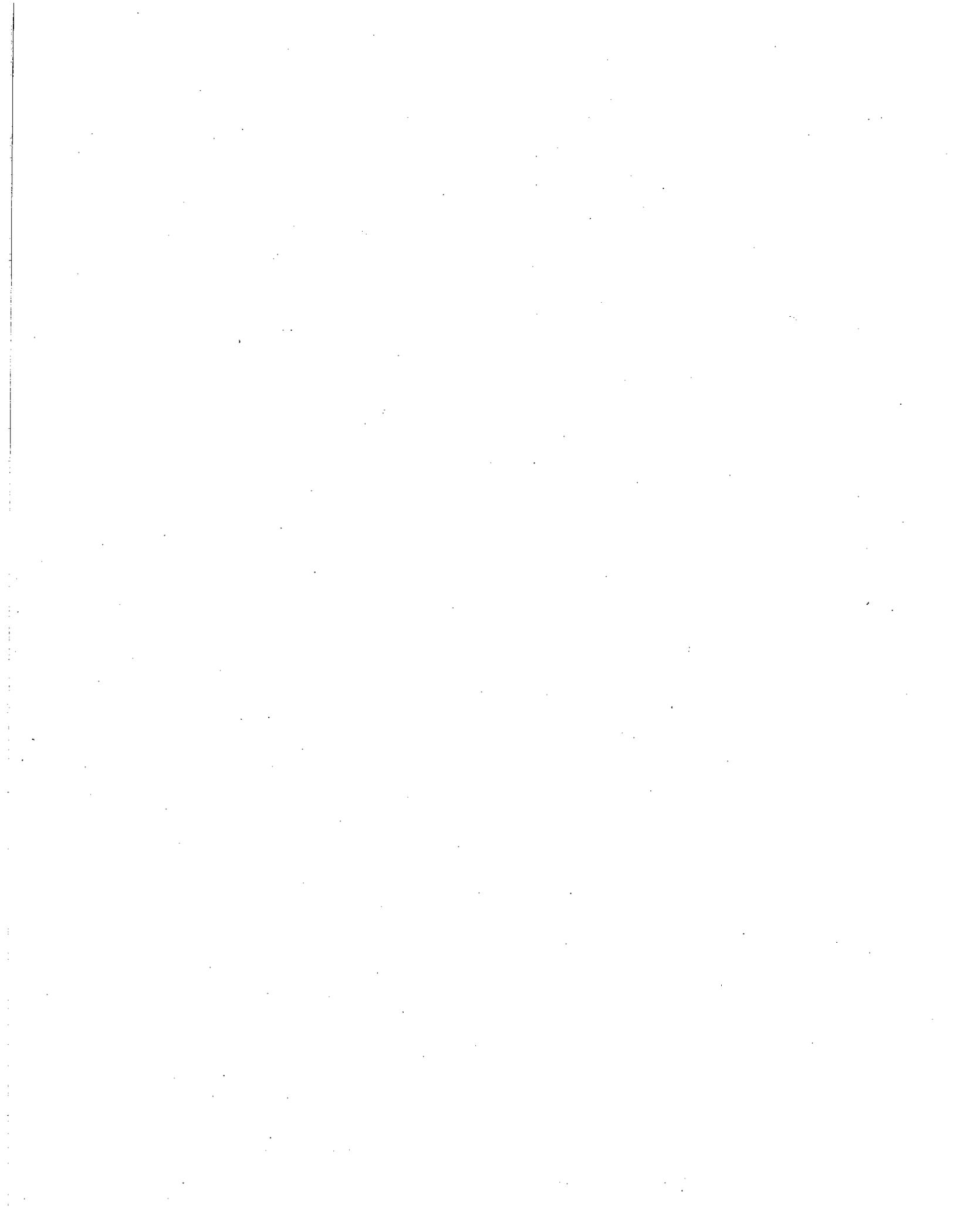
ANNEXE II

**Liste des personnes et des organismes
qui ont été entendus**



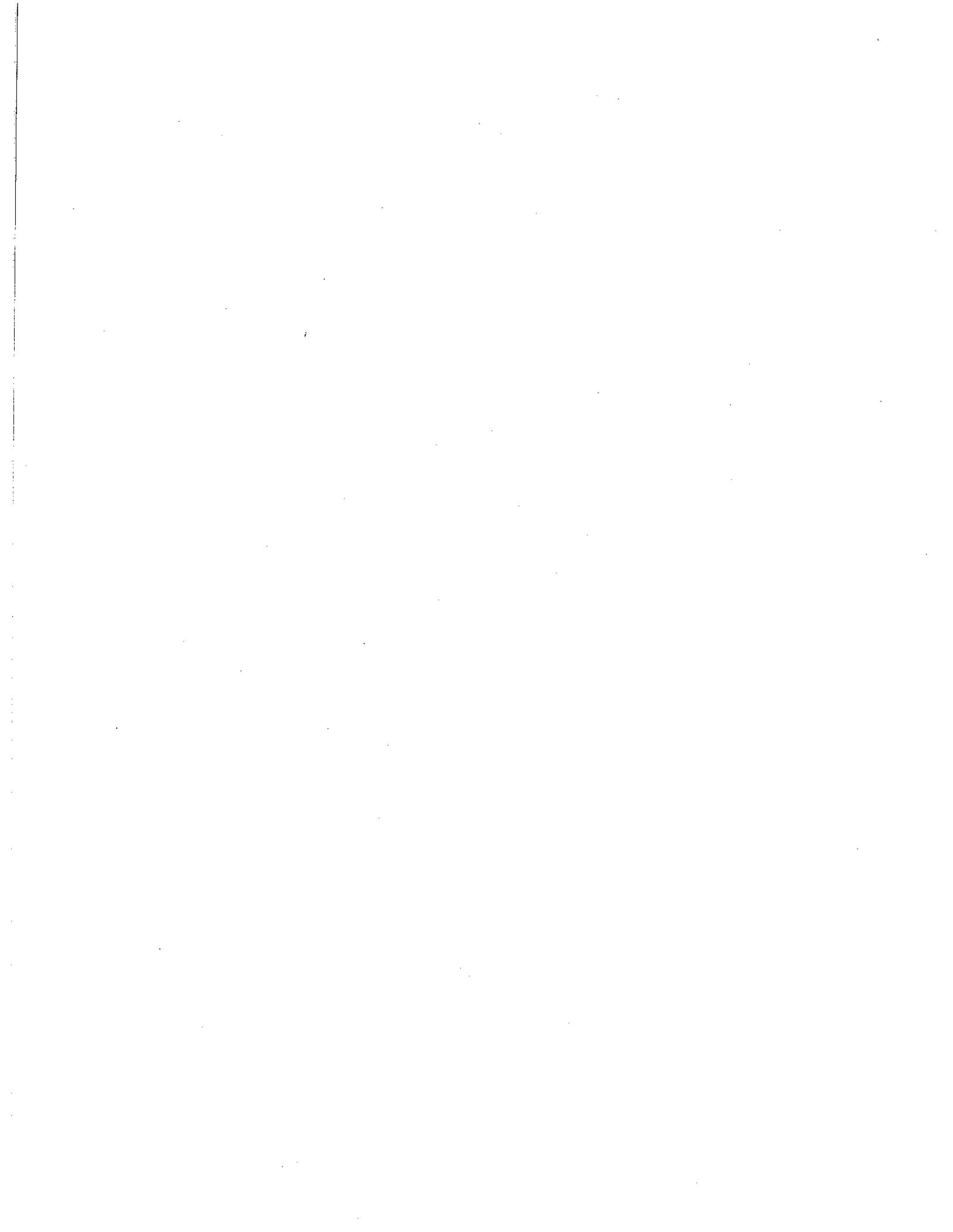
Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association canadienne des télécommunications sans fil	010M
Association de protection des automobilistes du Québec	009M
Association du jeune Barreau de Montréal	001M
Barreau du Québec	002M
Coalition des associations de consommateurs du Québec	006M
Coalition Multi-Store Gift Card	011M
Conseil canadien du commerce de détail	003M
Conseil québécois du commerce de détail	004M
Groupe de recherche en droit international comparé de la consommation de l'UQAM	012M
Option consommateurs	008M
Union des consommateurs	005M



ANNEXE III

**Liste des mémoires des personnes
et des organismes qui n'ont pas été entendus**



Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Visa Canada

007M





Horaire des auditions

(sujet à modifications)

Commission des relations avec les citoyens

**Consultations particulières et auditions publiques
à l'égard du projet de loi n°60,
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur
et d'autres dispositions législatives**

Le mardi 20 octobre 2009 (Salle du Conseil législatif)

10 h 00	Remarques préliminaires
10 h 15	Union des consommateurs (005M)
11 h 15	Option Consommateurs (008M)
12 h 15	Suspension
<i>Après les affaires courantes, vers</i>	
15 h 00	Conseil québécois du commerce de détail (004M)
16 h 00	Association du jeune Barreau de Montréal (001M)
17 h 00	Coalition des associations de consommateurs du Québec (006M)
18 h 00	Suspension
19 h 30	Association canadienne des télécommunications sans fil
20 h 30	Association de protection des automobilistes du Québec (009M)
21 h 30	Ajournement

Le mercredi 21 octobre 2009 (Salle du Conseil législatif)

*Après les affaires
courantes, vers*

- | | |
|---------|---|
| 11 h 00 | Conseil canadien de commerce de détail (003M) |
| 12 h 00 | Coalition Multi-Store Gift Card |
| 13 h 00 | Suspension |
| 15 h 00 | Groupe de recherche en droit international comparé de la consommation de l'UQAM |
| 16 h 00 | Barreau du Québec (002M) |
| 17 h 00 | Remarques finales |
| 17 h 15 | Ajournement |

Québec, 2009-10-19, 15:34

Mme Catherine Gréas
Secrétaire suppléante de la Commission des relations avec les citoyens
Secrétariat des commissions
Édifice Pamphile-Le May
3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248

Courriel : crc@assnat.qc.ca